



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 02 novembre 2011, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de Monsieur **Sylvain NDOUTINGAI**, Ministre d'Etat aux Finances et au Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN**, Vice-Gouverneur de la BEAC.

Monsieur **Camille KELEFIO**, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant dix (10) points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 04 juillet 2011, le Comité a examiné l'évolution récente de l'environnement économique international au 30 septembre 2011, ainsi que la situation économique nationale au 30 juin 2011.

Le Comité a noté que, durant les trois premiers trimestres de l'année 2011, l'activité économique mondiale a été frappée par trois séries de secousses : un choc inflationniste (hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires), un choc sur la chaîne d'approvisionnement industriel (catastrophes naturelles au Japon) et un choc financier (crise de la dette, notamment en Zone Euro). En conséquence, la croissance mondiale s'est affaiblie et le commerce mondial est devenu atone. De même, le niveau du chômage est resté élevé. Dans ce contexte, le Fonds Monétaire International a révisé à la baisse les projections de croissance mondiale à 4 % en 2011 et 2012, soit un recul d'environ 0,5 point par rapport aux projections d'avril 2011.

Sur les marchés des matières premières, les cours mondiaux des principales matières premières se sont globalement orientés à la baisse au troisième trimestre 2011, par rapport aux niveaux atteints au deuxième trimestre. Ce recul est en relation notamment avec le ralentissement de la croissance mondiale et les incertitudes sur les marchés financiers.

Au niveau des marchés des changes, l'euro s'est légèrement déprécié face aux autres monnaies au troisième trimestre 2011, sous l'effet des craintes liées à la crise de la dette souveraine. En effet, la monnaie unique européenne s'est cotée à 1,42 dollar à fin septembre 2011, en moyenne, contre 1,44 dollar au deuxième trimestre, soit une baisse de 1,2 %.

Sur les marchés monétaires, toutes les grandes Banques Centrales ont laissé inchangés leurs principaux taux directeurs, à l'exception de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui a procédé à deux relèvements successifs de son taux directeur entre avril et juillet 2011. Soucieuse de juguler l'inflation, la BCE a relevé le 7 juillet 2011, pour la deuxième fois de l'année, ses taux directeurs de 25 points de base, à 1,5 % ; et ce malgré l'intensification de la crise de la dette dans la zone euro.

Dans la Zone CEMAC, la croissance économique s'est redressée de 4 % en 2010 contre 2,1 % en 2009, en liaison avec la reprise mondiale, la hausse de la production pétrolière et de gaz, le lancement d'importants projets d'exploitation de minerais et l'intensification des travaux de construction d'infrastructures publiques dans les pays membres.

Le Comité Monétaire et Financier National s'est préoccupé des effets de la crise de la dette souveraine en Grèce et en Italie sur les économies de la RCA et de la Zone CEMAC ainsi que sur l'activité de la BEAC.

A cet effet, le Comité Monétaire et Financier National recommande au Gouvernement de la BEAC d'actualiser l'étude en cours en vue d'alerter les Etats sur les signaux de la crise en zone euro.

Au plan national, les membres du Comité Monétaire et Financier National, en examinant l'évolution récente de la conjoncture, ont relevé que l'activité économique s'est consolidée dans toutes les branches. Par contre, ils ont constaté une stagnation de la production du café et une baisse de la production d'eau.

Sur le front des prix à la consommation, il a été observé une réapparition des tensions inflationnistes au premier semestre 2011, en relation avec l'augmentation des prix des produits alimentaires importés et la persistance de l'insécurité dans certaines zones de production de produits de base. Ainsi, en glissement annuel, les prix à la consommation ont augmenté de 2,9 % contre - 0,4 % en juin 2010.

Au niveau de la gestion des finances publiques, les recettes propres recouvrées à fin juin 2011 ont progressé de 9,3 % à 55 milliards, grâce aux actions vigoureuses de mobilisation des ressources intérieures par les régies financières. Dans le même temps, les dépenses publiques ont nettement augmenté de 24,7 %, s'établissant à 73,6 milliards. Cette hausse est étroitement en relation avec la prise en charge des dépenses d'organisation des élections législatives et présidentielle de janvier et mars 2011 ainsi que celles liées à la sécurité. En conséquence, le déficit public, base engagements, hors dons, s'est inscrit à 13,5 milliards, en dégradation par rapport au déficit de 4 milliards obtenu au 30 juin 2010.



CMFN/RCA-02/11/2011

Appréciant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA au 31 août 2011, les membres du Comité ont noté que la masse monétaire a sensiblement progressé, en lien avec la hausse du crédit intérieur et le redressement des avoirs extérieurs nets.

Par ailleurs, le Comité a examiné les résultats des travaux de mise à jour du cadrage macroéconomique de la RCA, qui ont permis de constater que le taux de croissance de l'année 2011 a été révisé à la baisse à 3 %, au lieu de 3,3 % initialement.

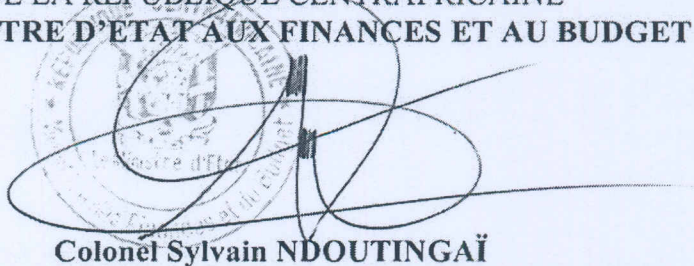
S'agissant des activités du marché monétaire, elles ont été caractérisées au 30 septembre 2011 par une absence des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit, l'inactivité du compartiment interbancaire et la régression des placements auprès de la Banque Centrale. En outre, le Comité a pris acte des décisions du Comité de Politique Monétaire, prises lors de sa séance du 06 juillet 2011, de maintenir inchangés les différents instruments de politique monétaire.

Poursuivant l'examen de son ordre du jour, les membres du Comité se sont félicités des relations soutenues entre la République Centrafricaine et les Institutions Financières Internationales.

Enfin, les membres du Comité ont pris connaissance des notes d'information relatives à la surveillance multilatérale, la dette publique, l'état d'avancement du projet d'émission des titres publics à souscription libre et l'évolution récente des systèmes et moyens de paiement. De plus, ils ont pris acte des mesures adoptées par les Organes de décisions de la BEAC et de l'UMAC.

Fait à Bangui, le 02 novembre 2011

LE PRESIDENT STATUTAIRE
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
LE MINISTRE D'ETAT AUX FINANCES ET AU BUDGET



Colonel Sylvain NDOUTINGAI

CMFN/RCA-02/11/2011